



1
Jours

La cession de bloc de contrôle

dans JURIDIQUE - DROIT DES SOCIETES / Réf : JUR-DRSO-17

Objectifs de la formation

- Décrire le mécanisme juridique de la cession de bloc de contrôle
- Identifier et optimiser les actes de cession de bloc de contrôle
- Gérer efficacement les conséquences de la cession

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Examiner quelques notions phares

- Lettres et accords préliminaires : pour parler
- Le comité d'entreprise
- Le droit des minoritaires
- Les conventions de vote
- Le caractère commercial de l'opération
- La fiscalité applicable

2. Examiner les moyens de valorisation d'une société

Après-midi

3. Identifier les lettres et accords préliminaires

- La lettre de confidentialité
- La lettre d'exclusivité
- Savoir rédiger un protocole de négociation
- Savoir rédiger une promesse de vente et des droits de vote



4. Rédiger une convention de cession d'actions

5. Examiner la clause de garantie de passif et ses conséquences

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Dirigeants, responsables d'entreprise, juristes, ou toute personne amenée à gérer des problématiques liées à la cession de bloc de contrôle

Pédagogie

Alternance de contenus théoriques et cas pratiques afin de permettre aux participants de s'approprier progressivement les outils et méthodes. Les exercices pratiques sont élaborés en tenant comptes spécificités de l'activité professionnelle du stagiaire.

